

Communiqué de Presse.

Piscine du plateau Est : Les élus solidaires adoptent la meilleure solution.

Suite à la décision tardive et tant attendue de l'ANSES de ne pas autoriser l'ouverture du Centre Aquatique du Plateau Est à jauge pleine, les élus des 10 communes membres du SICAPER (Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau de Rouen), confrontés à la réalité de la rigidité réglementaire concernant la jauge expérimentale, ont travaillé sur la meilleure façon d'agir pour s'adapter au mieux aux conséquences de la décision de l'ANSES.

Deux alternatives s'offraient à eux :

- ouvrir à jauge réduite,
- changer la filtration bio-minérale pour une filtration plus traditionnelle.

Bien que convaincus que la filtration bio-minérale est une alternative fiable à l'utilisation du chlore, et après l'obtention d'éléments précis, concrets et chiffrés, les élus ont considéré :

- **qu'ouvrir à jauge réduite** (124 personnes dans l'eau simultanément avec un maximum de 917 personnes par jour) **ferait exploser les coûts d'exploitation** supportés par les communes (et donc les contribuables), tout en engendrant de nombreuses frustrations des usagers, sans garantie de l'autorisation de l'ANSES d'ouvrir à jauge pleine dans les années à venir,
- **que le passage à une filtration plus traditionnelle** (le système ayant été prévu réversible), chlorée a minima, **aurait un coût fixe très inférieur et permettrait une exploitation à jauge pleine**, sans compromettre un éventuel retour au biominéral dans le futur,

C'est donc cette dernière solution que les élus, réunis le 11 juillet 2024, ont choisi solidairement et unanimement de retenir.

Les délais réglementaires incompressibles, pour réaliser ce changement et accueillir le délégataire de service public qui exploitera la piscine, ne permettront **une ouverture des lieux que début 2025**, et nous le regrettons très sincèrement.

Par ailleurs, les élus ont décidé d'engager tous les recours contentieux indispensables.

Les 10 communes membres du SICAPER : Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Boos, Franqueville-Saint-Pierre, Le Mesnil-Esnard, Mesnil-Raoul, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Saint-Aubin-Celloville, Ymare